

Terre de Lune

FORMATION PRATICIEN·NE PSYCHO-CORPOREL ET CRÉATIF

Pourquoi choisir Terre de Lune *pour se former ?*

Choisir TERRE DE LUNE, c'est choisir une formation qui associe plus de 20 ans d'expérience dans la transmission de l'Art-Thérapie en mouvement®, une approche singulière de l'accompagnement et une pédagogie fondée sur l'expérimentation, le corps et la créativité.

C'est aussi faire le choix d'un parcours dans lequel vous êtes invité·e à apprendre, à ressentir, à explorer et à construire progressivement votre propre posture de praticien·ne.

1 Se former auprès d'une méthode développée et transmise depuis plus de 20 ans

Depuis plus de 20 ans, Laurence Giudicelli développe et transmet la méthode Art-Thérapie en mouvement®. Cette approche s'est construite au fil de son expérience professionnelle, de sa pratique et de la transmission auprès d'une trentaine de praticien·nes formé·es à la méthode originelle.

En 2025, cette démarche a évolué et s'est ouverte à un public plus large sous le nom Architecte de l'Être®. Choisir TERRE DE LUNE, c'est ainsi entrer dans une approche qui s'appuie sur une expérience éprouvée, tout en poursuivant son évolution. Vous découvrez une manière d'accompagner qui donne une place essentielle au corps, au mouvement, à la créativité et aux ressources propres à chaque personne.

2 Apprendre par l'expérience : ressentir, expérimenter et intégrer

Nous sommes convaincus que l'on ne devient pas praticien·ne uniquement en apprenant des concepts ou en accumulant des outils. La posture d'accompagnement se construit aussi dans l'expérience : en ressentant, en observant, en expérimentant et en prenant le temps d'intégrer ce qui se vit.

Notre pédagogie associe les apports théoriques aux mises en pratique, aux explorations corporelles et créatives, aux temps de réflexion et aux échanges. Au fil de la formation, vous êtes amené·e à :

- découvrir et intégrer les fondements de l'approche Architecte de l'Être® ;
- expérimenter différentes médiations corporelles, créatives et expressives ;
- développer votre qualité de présence, d'écoute et d'observation ;
- apprendre à accueillir les manifestations corporelles, émotionnelles et créatives dans un cadre d'accompagnement ;
- affiner votre compréhension de la relation à l'autre ;
- construire progressivement votre propre posture de praticien·ne.

L'objectif est de vous permettre de vous approprier les outils et de développer une pratique consciente, vivante et respectueuse de la singularité de chaque personne.

3 Bénéficier d'une équipe pédagogique aux compétences complémentaires

La formation est portée par une équipe de professionnelles dont les parcours et les expériences se complètent.

Laurence Giudicelli

Psychothérapeute inscrite au registre national des professionnels de santé, art-thérapeute et formatrice, ancienne danseuse professionnelle et chorégraphe. Fondatrice de la méthode Art-Thérapie en mouvement®.

Océane Danjon

Éducatrice spécialisée, art-thérapeute et psychopraticienne, cofondatrice de l'approche Architecte de l'Être®. Son parcours nourrit une vision plurielle de l'accompagnement.

Valérie Milone

Art-thérapeute et référente pédagogique, elle contribue à l'accompagnement des apprenant·es et au suivi pédagogique tout au long du parcours.

Cette complémentarité permet de croiser les regards, les expériences et les pratiques, tout en maintenant une attention particulière à la qualité de la transmission.

4 Être accompagné·e au-delà du temps de formation

Chez TERRE DE LUNE, nous considérons que la formation ne s'arrête pas à la fin des modules. Développer une posture professionnelle demande du temps, de la pratique et des espaces pour questionner ce que l'on vit dans sa relation d'accompagnement. C'est pourquoi nous proposons des possibilités de continuité à travers :

- des temps de supervision de pratique ;
- des séminaires pratiques en présentiel, pour retrouver d'autres praticien·nes formé·es et des professionnel·les de l'accompagnement humain ;
- un suivi individuel sur rendez-vous, pour approfondir certaines questions et soutenir l'évolution de votre pratique.

Ces espaces vous permettent de prendre du recul, de partager vos expériences, d'affiner votre regard et de continuer à faire évoluer votre manière d'accompagner.

5 S'inscrire dans une communauté de pratique et de transmission

Depuis plus de 20 ans, une trentaine de praticien·nes ont été formé·es à la méthode Art-Thérapie en mouvement® dans sa forme originelle. Leurs parcours témoignent de la diversité des chemins possibles et des manières de faire vivre cette approche dans différents contextes professionnels.

La rencontre avec d'autres praticien·nes, le partage d'expériences et les temps de pratique collective contribuent à nourrir cette dynamique de transmission. Vous pouvez découvrir leurs témoignages et leurs parcours sur notre site : atem.formation.

6 Choisir un parcours de formation qui peut se poursuivre

La formation vous permet de développer des compétences et une posture d'accompagnement mobilisant le corps, le mouvement et la créativité. Selon votre formation initiale, votre expérience et votre projet professionnel, vous pourrez envisager différentes perspectives d'évolution et approfondir votre parcours avec les niveaux de formation suivants.

TERRE DE LUNE souhaite ainsi favoriser une progression dans la durée, en vous donnant des repères, des outils et des espaces pour continuer à apprendre, à pratiquer et à faire évoluer votre posture professionnelle.

7 Bénéficier d'une organisation accessible et de partenariats

TERRE DE LUNE déploie ses activités en France, avec des formations à distance et des séminaires pratiques en présentiel. Nous développons également des partenariats afin de faciliter l'accès à nos prestations.

Nous sommes notamment partenaires de Néovie, représentée par Céline Chauchet, service en ligne déclaré au titre des Services à la personne (SAP n° 904239720). Selon la nature des prestations, les conditions d'éligibilité et la réglementation en vigueur, ce partenariat peut permettre de bénéficier d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 50 % des sommes engagées.

Les modalités et l'éligibilité doivent être vérifiées au préalable auprès du partenaire et au regard de la situation de chacun.

TERRE DE LUNE : une formation pour apprendre, expérimenter et faire évoluer sa pratique

Choisir TERRE DE LUNE, c'est rejoindre un parcours de transmission qui s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans, une méthode en évolution et une équipe engagée dans l'accompagnement des personnes. C'est vous donner l'occasion d'explorer autrement la relation au corps, au mouvement et à la créativité, tout en construisant des repères pour accompagner à votre tour.

Notre intention : vous transmettre bien plus que des outils, en vous permettant de développer une posture professionnelle consciente, sensible et respectueuse du cheminement de chaque personne.

TERRE DE LUNE · Organisme de formation · SIREN : 952 971 596 · N° de déclaration d'activité : 93830738483 · Laurence Giudicelli 06 09 41 92 13 · Océane Danjon 06 09 28 90 95